



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Évreux, le 6 mai 2020

Le Préfet de l'Eure à  
Mesdames et messieurs les maires de l'Eure

## Objet : pavoisement des édifices publics

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- le vendredi 8 mai 2020 : 75<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- le samedi 9 mai 2020 : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;
- le dimanche 10 mai 2020 :
  - Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage ;
  - Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Par ailleurs, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et en raison des mesures sanitaires, destinées à assurer la sécurité de tous, empêchant la tenue des cérémonies officielles, j'invite les Euroises et Eurois à apposer un drapeau sur leur habitation, le vendredi 8 mai 2020.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Le pavoisement des édifices publics doit être effectué sous réserve que les agents affectés à cette tâche puissent être mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité et dans le respect des mesures « barrières ».

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.



Jérôme FILIPPINI